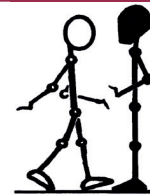




2^{ème} Degré Prévention et Gestion des Incivilités



21h INTRA - Tarif : nous consulter

Public : Tout public

Prérequis :
Avoir participé au 1^{er} degré.

Objectifs

- Approfondir les notions théoriques.
- Perfectionner les pratiques de gestion des incivilités.
- Transmettre les bases de prévention et gestion des incivilités, l'enseignement auprès des collègues de travail.
- Accéder au niveau opérationnel de Référent.

Rappel

Le Certificat délivré par SIFAM :

- permet à l'animateur de former ses collègues de travail au sein de son établissement au cours de sessions d'initiation. Il ne l'autorise pas à animer des stages d'animateurs (qui sont une exclusivité SIFAM) pour le compte d'autres institutions ou organismes.
- est accordé pour une durée de **3 ans** à l'issue de laquelle l'Animateur devra impérativement participer à un stage de revalidation pour continuer d'exercer en tant qu'animateur.

Contenu

Prise de contact, rappel des enjeux du cursus qualifiant.

Méthodologie Niveau 2

- Approfondissement sur le dépistage des messages de communication et signes des incivilités, l'analyse des situations relationnelles, la prévention des risques d'incivilités et leur anticipation.
- Renforcement des principes méthodologiques : se positionner dans sa fonction.

- Jeux de rôles

Pédagogie Niveau 2

- Accompagnement d'un groupe en formation dans ses apprentissages.
- Élaboration d'un programme interne.

Argumentaires

- Outils de gestion de soi et gestion de l'autre.
- L'adulte en formation.
- Communication pédagogique.

Synthèse.

A l'issue de ce 2^{ème} Degré, un accompagnement de l'Animateur peut être envisagé lors de sa première animation dans l'établissement (durée / déroulement à déterminer).



Méthode

Formation présentielle. Méthodes interactives.
Échanges et partages d'expériences.
Apports théoriques. Analyse des pratiques.

Sanction de l'action

Selon niveau acquis, délivrance du certificat d'animateur à la Prévention et Gestion des Incivilités + Copie évaluation des compétences.
Durée de validité de 3 ans.

Modalités d'évaluation

- Épreuve théorique : Questions à réponse ouverte courte.
- Épreuve pratique :

Mise en situation à partir d'un tirage au sort.
Présentation d'un thème.

Gestion du groupe lors d'un atelier.

Le bénéficiaire :

- Prend connaissance de son niveau d'acquisition lors du face à face avec le formateur en fin de session.
- évalue à chaud / puis à froid l'action de formation.

L'entreprise bénéficiaire recevra un questionnaire pour évaluer l'impact de cette action.

Documentation

Individuelle pour l'animateur.

Intervenant

Formateur SIFAM, expert en Self Sauvegarde.

Délais d'accès

Entre trois jours et cinq semaines en fonction des pièces à fournir (nous consulter)

Accessibilité

Si vous êtes en situation de handicap, contactez notre référent :
inscriptions@sifam-formations.fr.
Un accompagnement sera mis en place.